



PERSPECTIVE

Fiche : la retraite

Mesurer les aspects de la retraite

L'Enquête sur la population active (EPA) a été conçue pour mesurer l'activité sur le marché du travail à un moment précis : une semaine de référence au cours de chaque mois. Pour être en mesure de fournir une série significative de données sur la retraite, on passe en revue les données de chaque mois de l'enquête et on enregistre toutes les personnes qui ont déclaré avoir pris leur retraite au cours de la dernière année. On tient pour acquis que le mois du départ à la retraite est le même que celui au cours duquel la personne a travaillé pour la dernière fois. On dresse alors une liste des retraités selon le *mois au cours duquel ils ont pris leur retraite*, et non le mois de l'enquête. Des rajustements spéciaux apportés aux poids d'échantillonnage produisent une estimation non biaisée du nombre de retraités.

Comme très peu de personnes de moins de 50 ans déclarent avoir quitté leur emploi pour prendre leur retraite, la présente étude porte uniquement sur les personnes ayant pris leur retraite à l'âge de 50 ans ou plus.

Pour tous les retraités (sauf quelques personnes souffrant d'incapacité permanente), on recueille des renseignements sur leur dernier emploi, c'est-à-dire sur le secteur dans lequel ils travaillaient, sur leur profession et sur la durée d'occupation et la catégorie de leur emploi (employé ou travailleur autonome).

Les données concernent le dernier emploi, mais il est important de noter que le dernier emploi de certaines personnes ne correspond pas nécessairement à leur carrière. En effet, ces personnes peuvent avoir changé d'emploi peu avant de prendre leur retraite.

Pour cette raison, il vaut mieux considérer les personnes ayant occupé leur emploi pendant une courte durée comme un groupe résiduel, c'est-à-dire comme un groupe qui représente des personnes dont les antécédents professionnels sont diversifiés mais inconnus.

Les répondants restent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs. Pour la présente étude, toutefois, on ne tient compte des réponses des personnes que pendant le premier mois de l'enquête. Leur situation, fondée uniquement sur leur propre perception, n'est pas mise à jour par la suite, bien que cette situation puisse avoir changé après la première entrevue.

Selon une étude préliminaire, quelques retraités ont accepté un emploi au cours des cinq mois suivant l'enquête. Comme il s'agit souvent d'emplois à temps partiel, ces personnes ont sans doute simplement décidé d'occuper leur temps libre ou d'arrondir leur revenu de pension.

La majorité des personnes de plus de 50 ans qui quittent le marché du travail invoquent d'autres raisons que la retraite pour expliquer le fait qu'elles aient quitté leur dernier emploi. Les deux raisons les plus fréquentes sont la mise à pied et la maladie ou l'invalidité. Une forte proportion de ce groupe a réintégré la population active au cours des cinq mois suivant la première entrevue de l'EPA. Beaucoup plus de répondants ont vraisemblablement trouvé un emploi plus tard. Dans le contexte de la présente étude, ceux qui sont restés inactifs ont pu échapper à l'analyse.

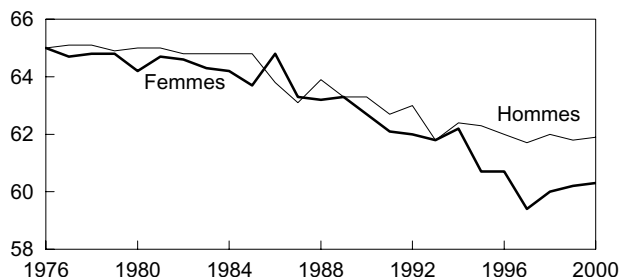
L'âge de la retraite s'est stabilisé au cours des dernières années

Au cours des deux dernières décennies, l'âge de la retraite a beaucoup évolué¹. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, l'âge médian se situait à près de 65 ans. À partir du milieu des années 1980, l'âge médian a diminué considérablement.

De 1986 à 1993, l'âge médian de la retraite a baissé plus ou moins régulièrement. La chute survenue brusquement entre 1986 et 1987 a sans doute été attribuable au fait qu'en 1987, l'âge minimal auquel on pouvait retirer des prestations du Régime de pensions du Canada est passé de 65 à 60 ans. En 1988, l'âge de la retraite a remonté, sans doute parce que la plupart des personnes qui désiraient se prévaloir du droit à la retraite anticipée l'avaient fait l'année précédente. Après 1988, toutefois, la tendance à prendre une retraite anticipée a repris de plus belle jusqu'en 1994 où l'âge médian de la retraite a augmenté légèrement pour ensuite diminuer jusqu'en 1997. Après 1997, l'âge médian de la retraite a été de nouveau à la hausse et s'est par la suite stabilisé.

Dans les années 1990, l'âge de la retraite a fluctué, probablement en raison de facteurs tels que les compressions budgétaires de l'État et la réduction des effectifs des entreprises. La popularité des programmes

Âge médian de la retraite



Source : Enquête sur la population active

d'encouragement à la retraite anticipée comme outil de réaménagement des effectifs peut également avoir exercé une influence sur la tendance récente en matière de retraite.

Pendant la plus grande partie des deux dernières décennies, les femmes ont pris leur retraite un peu plus tôt que les hommes, tout en suivant une tendance semblable à la leur. On a toutefois observé des exceptions. En 1986, par exemple, les femmes ont pris leur retraite plus tard que les hommes.

Répartition des retraités selon l'âge de la retraite

La présente étude porte sur les personnes qui ont pris leur retraite pendant les cinq premières et les cinq dernières années visées par la série de données (1991 à 1995 et 1996 à 2000). Au début, l'âge de la retraite s'établissait surtout entre 60 et 64 ans (37 % des retraités); à la fin de la période étudiée, la plus forte proportion des nouveaux retraités avaient toujours entre 60 et 64 ans mais leur nombre avait diminué (31 %).

Toutefois, la variation est encore plus manifeste chez les personnes qui ont pris leur retraite à un âge plus jeune ou plus avancé. La proportion des retraités de moins de 55 ans a presque doublé, passant de 9 % à 15 %, alors que celle des retraités de 55 à 59 ans est passée de 24 % à 27 %. Par contre, ceux qui ont pris leur retraite après 65 ans étaient moins nombreux, leur proportion étant passée de 22 % à 19 %.

	1991 à 1995		1996 à 2000	
	milliers	%	milliers	%
Total	613	100	673	100
50 à 54 ans	58	9	103	15
55 à 59 ans	148	24	182	27
60 à 64 ans	226	37	212	31
65 à 69 ans	137	22	128	19
70 ans et plus	43	7	48	7

Source : Enquête sur la population active

Il y avait toutefois des exceptions à cette tendance. Parmi les personnes ayant pris leur retraite dans les années 1990, environ 1 sur 14 a attendu au moins jusqu'à l'âge de 70 ans.

Âge médian à la retraite, durée et secteur de l'emploi

Bien des facteurs ont une incidence sur l'âge de la retraite; le genre et la durée d'occupation du dernier emploi², notamment, comptent parmi les plus importants.

Pour l'ensemble des travailleurs, l'âge médian de la retraite est passé de 62,2 à 61,0 ans au cours de la période étudiée. Les employés du secteur public (enseignement, santé et services sociaux et administrations publiques), déjà les plus jeunes à prendre leur retraite de 1991 à 1995, ont connu la plus forte baisse de l'âge médian de la retraite, lequel a fléchi de 1,9 an, passant de 60,0 à 58,1 ans. Au début de la période étudiée, les employés du secteur privé ont pris leur retraite en moyenne trois ans plus tard que ceux du secteur public. De 1996 à 2000, cet écart a augmenté pour atteindre environ quatre ans (61,8 contre 58,1 ans).

Les travailleurs autonomes, dont l'âge médian de la retraite est demeuré stable (65,0 ans) au cours de la période étudiée, prenaient leur retraite plus tard que les employés. C'est en grande partie au secteur d'emploi que tient la différence d'âge de la retraite entre les travailleurs autonomes et les employés.

La durée d'occupation d'un emploi avant la retraite semble être étroitement liée à l'âge de la retraite. Cela n'a rien d'étonnant puisque les personnes qui restent chez un employeur pendant longtemps accumulent des droits à pension importants si l'employeur offre un régime de retraite. En outre, les employeurs qui proposent un régime de retraite avantageux (par exemple, les commissions scolaires, certaines grandes entreprises et les administrations publiques) sont souvent associés à une occupation de l'emploi de plus longue durée. Comme on pouvait s'y attendre, la retraite anticipée est plus fréquente au sein de tels organismes. On établit également une corrélation entre le régime de retraite de l'employeur et les revenus de retraite plus élevés (Gower, 1995).

De 1996 à 2000, les travailleurs qui occupaient leur emploi depuis 20 ans ou plus ont pris leur retraite, en moyenne, plus de deux ans plus tôt que ceux dont la durée d'occupation du poste était de moins de 20 ans (60,0 ans contre 62,6 ans). Chez les travailleurs autonomes, toutefois, on a observé l'inverse : ceux qui occupaient leur emploi depuis 20 ans ou plus ont pris leur retraite, en moyenne, 2,6 ans plus tard (66,4 ans contre 63,8 ans). Ce fait, allié à la diminution plus lente de l'âge médian de la retraite chez les travailleurs autonomes, porte à croire que ces derniers en arrivent très différemment à la décision de prendre leur retraite.

Durée de l'emploi	Secteur	1991 à 1995		1996 à 2000	
		milliers	âge médian	milliers	âge médian
Dans l'ensemble	Ensemble des retraités (50 ans et plus)*	613	62,2	673	61,0
	Employés du secteur public	206	60,0	241	58,1
	Employés du secteur privé	313	63,2	313	61,8
	Travailleurs autonomes	88	65,0	114	65,0
Moins de 20 ans	Ensemble des retraités (50 ans et plus)*	264	64,1	279	62,6
	Employés du secteur public	66	62,1	68	60,8
	Employés du secteur privé	157	64,6	154	62,9
	Travailleurs autonomes	39	64,4	57	63,8
20 ans ou plus	Ensemble des retraités (50 ans et plus)*	347	60,8	392	60,0
	Employés du secteur public	140	59,2	173	57,2
	Employés du secteur privé	156	61,3	159	60,8
	Travailleurs autonomes	49	65,8	57	66,4

Source : Enquête sur la population active

Nota : La durée de l'emploi et le secteur ont trait au dernier emploi occupé avant la retraite.

* Puisque les travailleurs familiaux non rémunérés ne sont pas compris dans les sous-catégories mais qu'ils le sont dans les totaux, la somme des nombres ne correspond pas aux totaux.

Répartition des retraités selon le mois de la retraite, 1996 à 2000

Comme on pouvait s'y attendre, les gens ont préféré certains mois à d'autres pour prendre leur retraite. Deux mois ressortent : juin et décembre, le premier ayant été le plus populaire. Les personnes qui ont pris leur retraite en été étaient habituellement un peu plus jeunes que celles qui l'ont prise en automne ou en hiver. Les choses n'ont guère changé au cours des deux dernières décennies. Les tendances des hommes et des femmes sont semblables, quoique les femmes aient été plus portées à prendre leur retraite en juin. Ce phénomène est sans doute lié au nombre d'enseignantes prenant leur retraite en juin.

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	%	âge médian	%	âge médian	%	âge médian
Ensemble des mois	100,0	61,0	100,0	61,8	100,0	60,1
Janvier	7,6	61,6	7,9	61,6	7,1	61,2
Février	4,5	61,3	4,5	61,0	4,4	61,3
Mars	6,5	60,7	6,9	61,9	6,0	59,3
Avril	7,2	61,4	7,4	61,6	6,8	60,7
Mai	7,2	60,6	7,1	60,3	7,4	60,7
Juin	16,5	58,8	13,7	59,8	20,5	57,9
Juillet	9,5	60,8	8,8	62,6	10,5	60,0
Août	6,3	60,8	7,0	61,8	5,3	59,8
Septembre	8,4	62,6	8,7	64,0	8,0	61,6
Octobre	8,1	62,3	8,7	63,0	7,2	60,6
Novembre	6,1	62,1	6,4	63,6	5,7	60,8
Décembre	12,1	61,3	12,9	62,7	10,9	60,1

Source : Enquête sur la population active

Âge médian à la retraite selon le secteur et évolution de l'écart au fil du temps

De 1996 à 2000, l'âge auquel les gens ont pris leur retraite était inférieur à la moyenne dans le secteur des services publics, dans celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location, dans celui de l'enseignement, dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale, dans celui de l'information, de la culture et des loisirs et dans celui des administrations publiques.

Les secteurs dans lesquels les travailleurs ont pris leur retraite plus tôt sont ceux où l'âge de la retraite a diminué le plus fortement. À l'opposé, les secteurs dans lesquels les travailleurs ont pris leur retraite relativement tard ont enregistré le plus faible repli de l'âge de la retraite, exception faite du secteur du commerce.

Plusieurs facteurs entrent sans doute ici en jeu. En particulier, certains secteurs qui ont entrepris de réduire leurs effectifs dans les années 1990 peuvent avoir adopté des programmes de retraite anticipée (voir l'annexe).

	1991 à 1995	1996 à 2000	Variation
	âge médian		ans
Secteur*	62,2	61,0	-1,2
Secteur des biens	62,9	62,6	-0,3
Secteur primaire	64,6	65,3	0,7
Agriculture	65,8	68,8	3,0
Autre	62,2	61,2	-1,0
Services publics	59,1	56,6	-2,5
Construction	64,7	63,3	-1,4
Fabrication	61,9	61,6	-0,3
Secteur des services	62,0	60,4	-1,6
Commerce	64,4	62,6	-1,8
Transport et entreposage	60,3	61,6	1,3
Finance, assurances, immobilier et location	62,4	60,1	-2,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	65,1	64,8	-0,3
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	65,3	64,6	-0,7
Services d'enseignement	60,7	57,4	-3,3
Soins de santé et assistance sociale	62,3	60,3	-2,0
Information, culture et loisirs	60,7	59,6	-1,1
Hébergement et services de restauration	64,9	64,0	-0,9
Autres services	64,8	63,6	-1,2
Administrations publiques	59,6	58,4	-1,2

Source : Enquête sur la population active

* Selon le dernier emploi occupé avant la retraite.

Âge médian à la retraite selon le sexe et le niveau d'instruction, 1996 à 2000

Dans l'ensemble, les hommes ont eu tendance à prendre leur retraite légèrement plus tard que les femmes (61,8 ans contre 60,1 ans). On a observé cet écart dans la plupart des groupes de niveau d'instruction, sauf chez les personnes qui ne possédaient qu'un diplôme d'études secondaires.

Les modifications apportées aux données de l'EPA ne permettent pas de comparer les groupes de niveau d'instruction au fil des ans mais, dans les années 1990 du moins, les écarts entre ceux qui ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires et ceux qui étaient plus instruits étaient beaucoup plus

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	milliers	âge médian	milliers	âge médian	milliers	âge médian
Niveau d'instruction	673	61,0	394	61,8	279	60,1
0 à 8 années	99	64,4	71	64,7	28	62,6
Études secondaires partielles	116	61,9	70	62,6	46	61,1
Diplôme d'études secondaires	112	60,3	59	60,3	54	60,3
Études postsecondaires	224	60,8	119	61,7	104	59,9
Grade universitaire	123	58,7	75	59,8	47	56,9

Source : Enquête sur la population active

importants que les écarts entre les hommes et les femmes. Les personnes qui, par exemple, étaient titulaires d'un diplôme ou d'un certificat d'études postsecondaires ont

pris leur retraite plus de trois années plus tôt que celles qui possédaient au plus huit années de scolarité.

Âge médian à la retraite selon la profession et évolution de l'écart au fil du temps

L'âge médian à la retraite a fléchi dans tous les grands groupes de professions à l'exception de celui des professions du secteur primaire.

Au cours des deux périodes, c'est dans les professions du secteur public que l'on a noté l'âge de la retraite le plus bas.

Les travailleurs qui exerçaient une profession dans le secteur primaire ont pris leur retraite à l'âge le plus avancé au cours des deux périodes et l'écart est devenu plus important de 1996 à 2000.

	1991 à 1995	1996 à 2000	Variation
	âge médian		ans
Profession*	62,2	61,0	-1,2
Gestion	62,2	60,2	-2,0
Affaires, finance et administration	61,0	60,3	-0,7
Sciences naturelles et appliquées	60,7	60,2	-0,5
Santé	62,1	60,8	-1,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	60,0	57,3	-2,7
Art, culture, loisirs et sports	64,4	61,4	-3,0
Ventes et services	63,7	61,8	-1,9
Métiers, transport et machinerie	63,1	62,6	-0,5
Professions du secteur primaire	64,9	66,6	1,7
Professions du secteur de la transformation, de la fabrication et des services publics	62,1	61,6	-0,5

Source : Enquête sur la population active

* Selon le dernier emploi occupé avant la retraite.

Âge médian à la retraite selon la province

Au début de la période étudiée, l'écart entre l'âge médian de la retraite le plus élevé (64,2 ans en Colombie-Britannique) et l'âge le plus bas (60,4 ans à Terre-Neuve-et-Labrador) était de 3,8 ans. De 1996 à 2000, toutefois, l'écart s'est accentué pour atteindre 6,6 ans (64,6 ans en Saskatchewan et 58,0 ans à Terre-Neuve-et-Labrador).

Si la majorité des Canadiens ont opté pour la retraite anticipée, la baisse de l'âge médian a varié entre seulement 0,4 an au Nouveau-Brunswick et 2,4 ans à Terre-Neuve-et-Labrador. Les autres provinces de l'Atlantique ainsi que la Saskatchewan et l'Alberta ont enregistré une augmentation de l'âge médian de la retraite.

Différents facteurs ont influé sur les tendances provinciales. En Saskatchewan, par exemple, on peut sans doute attribuer à la prédominance de l'agriculture l'âge élevé et relativement stable de la retraite. Plus à l'est, le fait que le Québec ait

	1991 à 1995		1996 à 2000		Variation ans
	milliers	âge médian	milliers	âge médian	
Canada	613	62,2	673	61,0	-1,2
Saskatchewan	23	64,1	23	64,6	0,5
Alberta	50	62,9	56	63,7	0,8
Île-du-Prince-Édouard	3	62,3	3	62,6	0,3
Colombie-Britannique	74	64,2	88	62,1	-2,1
Manitoba	29	62,3	26	61,7	-0,6
Ontario	260	62,3	256	61,6	-0,7
Nouvelle-Écosse	20	60,6	18	60,8	0,2
Nouveau-Brunswick	15	60,7	18	60,3	-0,4
Québec	129	61,0	176	59,4	-1,6
Terre-Neuve-et-Labrador	9	60,4	10	58,0	-2,4

Source : Enquête sur la population active

ramené de 65 à 60 ans l'âge minimal auquel on pouvait retirer des prestations du Régime de rentes du Québec en 1984 — trois ans avant la prise d'une mesure semblable par le Régime de pensions du Canada — peut avoir accéléré la diminution de l'âge de la retraite dans cette province. Pour la Colombie-Britannique, la situation est complexe puisque l'attribution

de la province est établie en fonction de l'endroit où vivait la personne au moment de l'enquête (c'est-à-dire après son départ à la retraite). L'immigration en Colombie-Britannique après la retraite, ainsi que les tendances migratoires en général, peuvent avoir joué un rôle (Monette, 1996).

Perspective

Notes

1 La série de données disponibles commence en 1991. Comme il faut remonter un an en arrière pour déterminer qui a pris sa retraite, les données les plus récentes dont on dispose au moment d'écrire ces lignes concernent les personnes ayant pris leur retraite en 2000.

2 Les données concernent le dernier emploi du retraité. Au moins une partie des personnes qui occupaient leur emploi depuis moins de 20 ans pouvaient avoir occupé auparavant un emploi de longue durée. Si l'on pouvait mesurer aussi les emplois antérieurs, on constaterait sans doute une augmentation de l'écart entre l'âge de la retraite des personnes ayant un emploi de longue durée et l'âge de la retraite des personnes ayant un emploi de courte durée.

Documents consultés

GOWER, D. « Le point sur la retraite anticipée chez les hommes », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, hiver 1995, vol. 7, n° 4, p. 33 à 38.

MONETTE, M. *Les nouveaux parcours entourant la retraite au Canada : Résultats de l'enquête sociale générale*, n° 89-546-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1996.

Pour plus d'information, communiquez avec Henry Pold, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut le joindre au (613) 951-4608 ou à henry.pold@statcan.ca.

Annexe — Quelques renseignements sur la retraite selon le secteur*

	1991 à 1995		1996 à 2000	
	milliers	âge médian	milliers	âge médian
Tous les travailleurs (50 ans et plus)	613	62,2	673	61,0
Secteur des biens	172	62,9	178	62,6
Secteur primaire	39	64,6	37	65,3
Agriculture	24	65,8	24	68,8
Autre	15	62,2	13	61,2
Services publics	10	59,1	12	56,6
Construction	32	64,7	34	63,3
Fabrication	92	61,9	95	61,6
Secteur des services	439	62,0	492	60,4
Commerce	68	64,4	67	62,6
Transport et entreposage	35	60,3	40	61,6
Finance, assurances, immobilier et location	39	62,4	37	60,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	15	65,1	24	64,8
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	12	65,3	15	64,6
Services d'enseignement	66	60,7	102	57,4
Soins de santé et assistance sociale	53	62,3	80	60,3
Information, culture et loisirs	30	60,7	20	59,6
Hébergement et services de restauration	20	64,9	16	64,0
Autres services	24	64,8	26	63,6
Administrations publiques	77	59,6	64	58,4
Employés (50 ans et plus)	519	61,7	554	60,3
Secteur des biens	135	61,8	135	61,3
Secteur primaire	15	61,8	13	61,8
Agriculture	4	65,1	3	64,8
Autre	12	61,2	10	60,7
Services publics	10	59,1	12	56,6
Construction	23	63,9	21	62,3
Fabrication	87	61,8	90	61,6
Secteur des services	384	61,7	419	60,1
Commerce	52	64,3	51	62,3
Transport et entreposage	32	60,2	35	60,9
Finance, assurances, immobilier et location	33	62,4	30	59,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	8	64,7	10	63,2
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	9	65,3	9	64,7
Services d'enseignement	65	60,7	98	57,3
Soins de santé et assistance sociale	49	62,2	73	60,2
Information, culture et loisirs	28	60,2	19	59,2
Hébergement et services de restauration	14	64,9	13	62,9
Autres services	16	64,8	17	62,6
Administrations publiques	77	59,6	64	58,4
Travailleurs autonomes (50 ans et plus)	88	65,0	114	65,0
Secteur des biens	34	65,1	42	65,6
Secteur primaire	21	65,8	24	68,3
Agriculture	18	66,3	21	69,2
Autre	3	65,0	3	64,6
Construction	9	65,0	13	64,6
Fabrication	5	64,8	5	62,2
Secteur des services	54	64,9	72	64,6
Commerce	16	65,2	16	64,2
Transport et entreposage	3	64,9	5	64,8
Finance, assurances, immobilier et location	6	62,2	7	65,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	6	66,2	14	65,6
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	3	64,8	7	63,9
Soins de santé et assistance sociale	4	64,9	7	66,0
Hébergement et services de restauration	6	64,3	3	64,9
Autres services	7	65,6	8	64,6

Source : Enquête sur la population active

Nota : Ces catégories rendent compte du dernier emploi occupé avant la retraite. Elles peuvent ou non témoigner des antécédents professionnels d'une personne.

* Certains secteurs ont été exclus en raison d'un trop faible échantillonnage duquel on ne pouvait tirer d'estimations fiables; par conséquent, la somme des secteurs ne correspond pas au total des travailleurs. Aussi, les données relatives aux secteurs mentionnés sous la catégorie des travailleurs autonomes n'incluent pas les travailleurs familiaux non rémunérés.